

Il y aura un n° Inami pour tous

■ Maggie De Block fait un geste pour les étudiants en médecine, mais exige une réduction du surplus.

La ministre de la Santé, Maggie De Block, a offert un beau cadeau de Saint-Nicolas à tous les futurs diplômés francophones en médecine et en dentisterie. Après sa rencontre vendredi soir avec les ministres francophone et flamand de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS) et Hilde Crevits (CD&V), elle a annoncé avoir trouvé une solution à court terme afin d'éviter que, d'ici à 2018 et respectivement, la moitié des futurs médecins ainsi que les deux tiers des futurs dentistes soient privés de cette attestation. *"Les doyens francophones délivreront de nouveau toutes les attestations de stage nécessaires aux étudiants de 4^e année, comme la réglementation les y autorise"*, a déclaré Maggie De Block.

En clair, la ministre donne son feu vert à la distribution d'un numéro Inami à tous les étudiants francophones, en permettant aux doyens de valider le choix de spécialisation des étudiants qui doit être fait en date du 15 décembre.

"Il faut fermer le robinet"

Mais ce geste en faveur des francophones aura une contrepartie. Maggie De Block, qui voulait une solution durable à ce problème de dépassement des quotas de numéros Inami dans le sud du pays, exige *"un signal fort de la part des francophones qui doivent réduire le nombre d'étudiants en médecine à l'avenir pour ne plus qu'il y ait des drames"*. Il va donc falloir en passer par la solution du lissage négatif, c'est-à-dire réguler le nombre d'inscriptions pour que les quotas ne soient plus dépassés. *"Il faut fermer le robinet. Je dois avoir un accord bétonné, et buvable pour les Flamands et les francophones, afin de réduire le surplus d'étudiants. Et cela pourra prendre dix ans"*, a-t-elle indiqué. *"Il faut instaurer un système effectif qui garantit qu'à partir de 2015 le nombre d'étudiants qui entame la formation n'excède pas le nombre maximal d'étudiants qui pourront être diplômés."*

Et c'est sur base du cadastre dynamique de l'offre médicale en Belgique que les futurs quotas pourront être établis avec précision. Selon la ministre, il devrait être finalisé pour la mi-

2015. Elle s'engage à ce que ses administrations y travaillent en priorité.

No comment de Marcourt

Le ministre Marcourt a choisi de ne pas communiquer à la presse au sortir de la réunion. Il va devoir prendre rapidement une décision quant à la manière de mettre en œuvre ce lissage négatif, cette régulation à l'entrée des études. Lui qui clamait encore mercredi au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles son opposition à un examen d'entrée va devoir céder sur ce point. Car on ne voit pas comment un filtre pourrait être organisé d'une autre manière. *"La proposition d'un examen d'entrée a été faite pendant la réunion et le ministre Marcourt a dit qu'il allait y réfléchir"*, a précisé Maggie De Block.

Du côté de la Fédération des étudiants francophones (Fef), et par la voix de sa présidente Corinne Martin, on se dit soulagé de cette décision d'octroyer un numéro Inami aux futurs diplômés. *"C'est une belle victoire pour les étudiants qui étaient dans une situation absurde, dans l'angoisse et l'incertitude et qui s'étaient mobilisés pour mener ce combat. On est toutefois inquiet des répercussions que pourra avoir ce lissage négatif pour les futurs étudiants. La Fef oppose un refus clair de toute forme de sélection, mais M. Marcourt est le seul à pouvoir en décider."*

Des doyens satisfaits

Dominique Vanpee, le doyen de médecine de l'UCL, *"salue la position raisonnable prise par la ministre. C'est un beau cadeau pour les étudiants. Nous proposons au ministre Marcourt des pistes socialement acceptables et pragmatiques sur l'instauration d'un filtre à l'entrée."* Le doyen est favorable soit à un examen après la première année, soit à un examen avant les études qui serait accompagné d'une année de mise à niveau où l'étudiant pourrait acquérir les bases à son rythme. Son homologue de l'ULB, Yvon Englert, évoque sa *"satisfaction que tous les étudiants dans le pipeline aient un numéro Inami. J'espère que l'adoption d'une régulation à l'entrée induise la suppression du filtre à la sortie."*

Isabelle Lemaire

Marcourt va devoir prendre une décision quant à la manière de mettre en œuvre ce lissage négatif.